Théâtralisation de la réunion des Etats Généraux, un groupe pour chaque ordre (plus nombreux pour le Tiers Etat, enseignant = roi
Chacun reçoit un texte de Doléances afin de dégager les revendications de chaque ordre.

« *L'Assemblée des Etats généraux ne doit pas se borner à réparer les maux actuels de la Nation, elle doit aussi travailler à assurer les principes de la Constitution.* » Extrait du cahier de doléances du tiers de Montpellier, 1789.
« *Art. 21. Le député demandera que les villes, bourgs et villages établissent des bureaux et ateliers de charité, et répondent des vagabonds qui seraient arrêtés et ramenés dans leurs paroisses.* » Extrait du cahier de doléances de la noblesse du baillage d'Auxois, 1789.
« *Ils n'ont pour tout bien que le faible prix de leur journée. Sur cette somme médiocre ils doivent prélever leurs impositions. Que leur reste-t-il pour subvenir à leur entretien, pour payer le sel, cet autre genre d'imposition si cruelle...* » Extrait du cahier de doléances de Soulangis, Baillage de Bourges, 1789.
« *Il y a une infinité de mesures différentes parmi les seigneurs. L'on demande que toutes les mesures soient réduites à celles du roi.* » Extrait du cahier de doléances de Briec, 1789.
« *Nos campagnes inondent de mendiants de tout âge, de tout sexe et de toute condition ; c'est le plus grand et le plus dangereux de tous les abus. […] Nous demandons donc que chaque pauvre demeure dans sa paroisse et qu'on établisse un bureau de charité pour les vrais pauvres.* » Extrait du cahier de doléances des paysans de La Caure, 1789.
« *Sire, nous sommes accablés d'impôts de toutes sortes ; nous vous avons donné jusqu'à présent une partie de notre pain, et il va bientôt nous manquer si cela continue. […] Nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer nos impôts. Ce qui nous fait bien de la peine, c'est que ceux qui ont le plus de bien paient le moins. Nous payons la taille, et le clergé et la noblesse rien de tout cela. Pourquoi donc est-ce que ce sont les riches qui paient le moins et les pauvres qui paient le plus ? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir ? Sire, nous vous demandons que cela soit ainsi, parce que cela est juste.* » Extrait du cahier de doléances des paysans de Culmont, 1789.
« *Que toutes les mesures des seigneurs soient réduites à la mesure du roi, sans qu'aucun seigneur puisse de plus fortes ou plus petites.* » Extrait du cahier de doléances de Grouzon, 1789.
« Il y a une infinité de mesures différentes parmi les seigneurs. L'on demande que toutes les mesures soient réduites à celles du roi. » Extrait du cahier de doléances de Briec, 1789.
« *L'objet dont les Députés doivent s'occuper essentiellement et en premier ordre est d'assurer à la France une bonne et solide Constitution qui fixe pour toujours de la manière la plus claire les droits du Trône et ceux de la Nation…* » Extrait du cahier de doléances du baillage de Nancy, 1789.
« Art. 17. Enfin, demander qu'il y ait mêmes poids et mesures pour tout le royaume, et que l'on tienne plus exactement la main à la vérification desdits poids et à la police qui doit s'observer dans les bourgs et villages relativement au bon ordre. » Extrait du cahier de doléances de Chennevières-sur-Marne, 1789.
«Nous demandons que tous les meuniers soyent tenus d'avoir chez eux une balance et des poids, pour que chaque particulier puisse s'assurer qu'il ne lui a pas été fait tord.» Extrait du cahier de doléances de Rigny-sur-Arroux, 1789.
« *Mais les Nobles réclament aussi le maintien de leurs privilèges: Nous déclarons ne jamais consentir à l'extinction des droits qui ont caractérisé jusqu'ici l'ordre noble et que nous tenons de nos ancêtres…* » Extrait du cahier de doléances de la noblesse de Montargis, 1789.
« Il faudrait dans le royaume qu'un seul et une seule mesure, mais que de difficultés se présentent pour y parvenir ! [...] l'âpreté des mesniers et la manière de mesurer les grains sur les marchés méritent l'attention la plus sérieuse. Il y a presque autant de mesures locales pour les redevances seigneuriales que de fiefs particuliers. » Extrait du cahier de doléances d'Angoulême, 1789.
« *Il serait souhaitable que les droits des seigneurs fussent abolis. Ils regardent ceux qui font valoir leurs biens comme de vrais valets, le laboureur qui les nourrit comme un esclave* […] » Extrait du cahier de doléances de Gastines, 1789.
« *Les habitants se plaignent d'être surchargés de taille, capitation et autres impôts. […] Pour remplacer tous ces impôts supprimés, le gouvernement établirait un impôt unique, en nature ou en argent, en y faisant contribuer les ecclésiastiques et les nobles qui doivent être assujettis comme le Tiers-Etat…* » Extrait du cahier de doléances de Valencay, 1789.
« Art. 1er. Elle enjoint à son député de proposer aux Etats Généraux, pour loi première et fondamentale, la répartition égale et proportionnelle de tous impôts […] » Extrait du cahier de doléances de la noblesse du baillage d'Auxois, 1789.
« Les impôts nous surchargent ; la répartition en est mal faite ; ceux qui ont les plus grands biens ne paient presque rien ; le peuple paie tout et plus qu'il ne doit. » Extrait du cahier de doléances des paysans de La Caure, 1789.

HISTOIRE

La Révolution française

H

Les 3 trois ordres de l'Ancien Régime :

1789

L'Etat royal est endetté. La monarchie est critiquée. **Les paysans vivent dans la misère et paient de lourds impôts qui profitent à la noblesse et au clergé.** De nombreuses personnes veulent que le pouvoir soit partagé. (cf les Lumières)

Le roi demande aux français de **rédiger les cahiers de** doléances dans lesquels ils expriment leurs désirs et revendications.
En mai, **Louis XVI convoque les Etats généraux** (assemblée qui donne son avis) à Versailles. Les députés des 3 ordres sont présents mais le roi ne veut rien céder, il a demandé cette réunion pour régler la crise financière du royaume et non pour imaginer une réforme.
Le tiers-état est déçu.

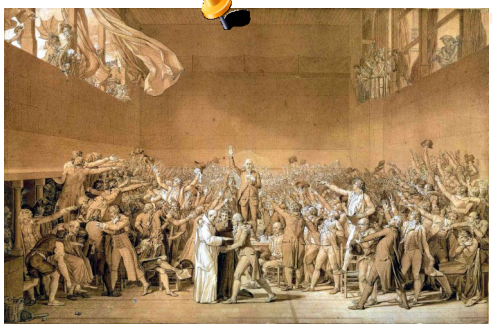
Le serment du jeu de Paume

En juin, les députés du tiers-état se proclament en Assemblée nationale, certains députés du clergé et de la noblesse les rejoignent.
Le 20 juin 1789, les députés réunis dans la salle du Jeu de Paume s'engagent à écrire une **constitution** (texte qui définit le régime politique d'un pays).
Louis XVI rassemble des troupes autour de Paris pour rétablir l'ordre.

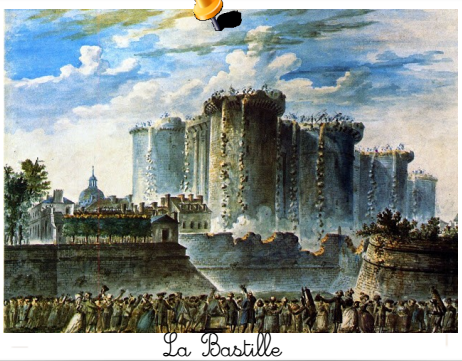
La Bastille

Le peuple parisien s'arme et prend la prison de la Bastille le 14 juillet 1789 (symbole de la monarchie absolue)
Dans les jours qui suivent, le roi renvoie les troupes et accepte de porter la cocarde tricolore.
Des nobles commencent à quitter le pays. Dans les campagnes, les paysans s'en prennent aux seigneurs et incendient des châteaux. C'est la **Grande Peur**.

Pour mettre fin à ce mouvement, les députés votent dans la nuit du 4 août l'abolition (la fin) des privilèges.
Le vote de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** confirme la fin de l'**Ancien Régime (la monarchie absolue)**

La Déclaration de 1789 a accordé **des libertés et des égalités jusqu'alors inconnus** : suppression des inégalités entre riches et pauvres en rendant la **justice gratuite et égale pour tous**, **torture abolie** (= supprimée), **égalité des citoyens devant la loi**, **liberté d'expression**...

http://validees.eklablog.com/

HISTOIRE

La Révolution française

H

La première République :

Les princes autrichiens rassemblent des troupes aux frontières de la France pour sauver la monarchie française.
En avril **1792**, **la France déclare la guerre à l'Autriche**.
Pendant l'été, Paris est menacée par les armées adverses (anglaise, hollandaise, prussienne et autrichienne).
Des milliers de **volontaires** s'engagent pour **défendre la Révolution**. Ceux de Marseille vont rendre célèbre leur chant de guerre : « **la Marseillaise** » composé par Rouget de Lisle.
Louis XVI, qui n'a jamais accepté la Révolution, espère secrètement la victoire des armées adverses, il est accusé de trahison après sa tentative de fuite.

Louis XVI

Un sans-culotte

Le 10 août, **les sans-culottes se soulèvent** et prennent les Tuileries où vit la famille royale. Le roi est emprisonné, il n'y a plus de monarchie.
Le 20 septembre, les prussiens sont arrêtés à **Valmy**.
Le 22 septembre 1792, **la République est Proclamée (gouvernement dans lequel le pouvoir est partagé entre différents élus du peuple)**

En janvier 1793, **Louis XVI est jugé et guillotiné**.
Mais la guerre continue aux frontières, une guerre civile débute dans certaines régions françaises.
Des paysans de l'ouest, les Chouans, se révoltent contre le pouvoir révolutionnaire.
La République est menacée.

La guillotine

A Paris, l'Assemblée est divisée, des députés comme Marat ou **Robespierre** font voter des lois de « *salut public* ».
C'est **la Terreur** : plusieurs milliers de personnes sont **exécutées**, des nobles **émigrent** (quittent le pays). Les révoltes en province sont écrasées. La Terreur a empêché le retour de la royauté, mais elle a brisé le mouvement révolutionnaire. Malgré l'action de certains philosophes révolutionnaires, comme **Condorcet**, les **inégalités entre les hommes et les femmes** et celles liées à la **richesse** continuent.

Coup d'état de Napoléon

En novembre 1799, le général **Bonaparte** met fin à la 1ère République en prenant le pouvoir par un **Coup d'Etat**.

http://validees.eklablog.com/